

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Rue des Jonchères  
**Fermeture de route pour réfection provisoire  
partielle du 10 au 14 juillet 2023**

L'état de dégradation avancée de la Rue des Jonchères nécessite de prendre des mesures rapides en vue de garantir la sécurité des usagers. Ainsi, des travaux seront entrepris entre le 10 et le 14 juillet 2023 pour reposer un tapis sur une largeur de 4 mètres, afin d'offrir une surface de roulement saine.

Ces travaux doivent permettre de refaire la couche supérieure de l'enrobée et de combler les nombreuses irrégularités dans l'attente de travaux plus importants de réfection des infrastructures souterraines qui interviendront dans un moyen terme.

Pendant la durée des travaux, la Rue des Jonchères sera interdite à la circulation et au stationnement sur toute sa longueur, soit entre la Rue Baptiste-Savoye et la Rue de Châtillon. Seule la traversée de la Rue des Jonchères au carrefour avec la Rue du Pont sera maintenue ouverte pour permettre les traversées nord-sud.

Un balisage de circonstance sera mis en place et chacun est prié de s'y conformer. De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension. (cha)

## **Rencontre Internationale Anti-Autoritaire 2023**

La prochaine rencontre internationale anti-autoritaire aura lieu du 19 au 23 juillet 2023 à Saint-Imier. Quelque 3000 personnes sont attendues dans la cité imérienne durant cette période. De plus amples informations seront transmises par le comité d'organisation de cet événement. (cha)

## **Mont-Soleil : route fermée du 17 au 19 juillet 2023**

Afin d'assurer l'entretien du revêtement de certains tronçons de la route de Mont-Soleil (entre l'hôpital et le tunnel du funiculaire), l'accès à Mont-Soleil depuis Saint-Imier va être interrompu pour une durée de trois jours à partir du 17 juillet 2023 dès 07h00 (sous réserve de conditions météorologiques favorables).

L'accès depuis le sud à Mont-Soleil devra se faire depuis la charrière de Sonvilier. L'accès depuis le nord demeure, lui, accessible.

Un balisage de circonstance sera mis en place et chacun est prié de s'y conformer. De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension. (cha)

Saint-Imier, le 5 juillet 2023